



Reflexion sur le temps de travail

Par **grumman f14**, le **05/02/2008** à **20:17**

bonjour rnje soumet un sujet banal par les temps qui courentnemployé dans une societe depuis deux mois je subit differents points et j apprecierai certaines lumieresrn1 er point je recois mon contrat un moi plustard non conforme a la fiche de renseignements qui stipulait un moi de periode d'essai lors de la reception de cette derniere je refuse de signer cet exemplaire non conforme a cette fiche de renseignement rempli par le directeur du magasin et envoie par intratenet a la drh dans les minutes qui suivent la saisie.rnSuuite au passage de mon inspecteur regional je lui exprime les faits fou de rage il traouve quelques minutes plustard le moyen de me signifier un avertissement pour des cause non fondées.rn2 eme point depuis mon entrée dans cette societe je suis agent de mairtise au 35 heures mais je ne regarde pas mes heures et sur soumissions et demande de mon directeur j effectue depuis en moyenne 15 heures supplmentaires non remunerées et non mises en heures a recupérées il n y a pas depuis mon arrivée de plannings me concernant juste celui de ma predecetrice ..rn3 point j apprend a ce jour cad le 5/02/08 suite a plus de 65 heures effectuées et des problemes informatique me faisant plante les commandes car hors delais que je recois un nouvel avertissementrnque dois je pense je devine de suite votre idee qui rejoint la mienne mais quels recours peuvent venir a moirnmerci de votre attention a tres vite grumman f14